



Saint-Leu  
d'Esserent OISE  
notre Histoire, source d'Avenir

*Pour vous,*  
parents de jeunes enfants  
& assistantes maternelles

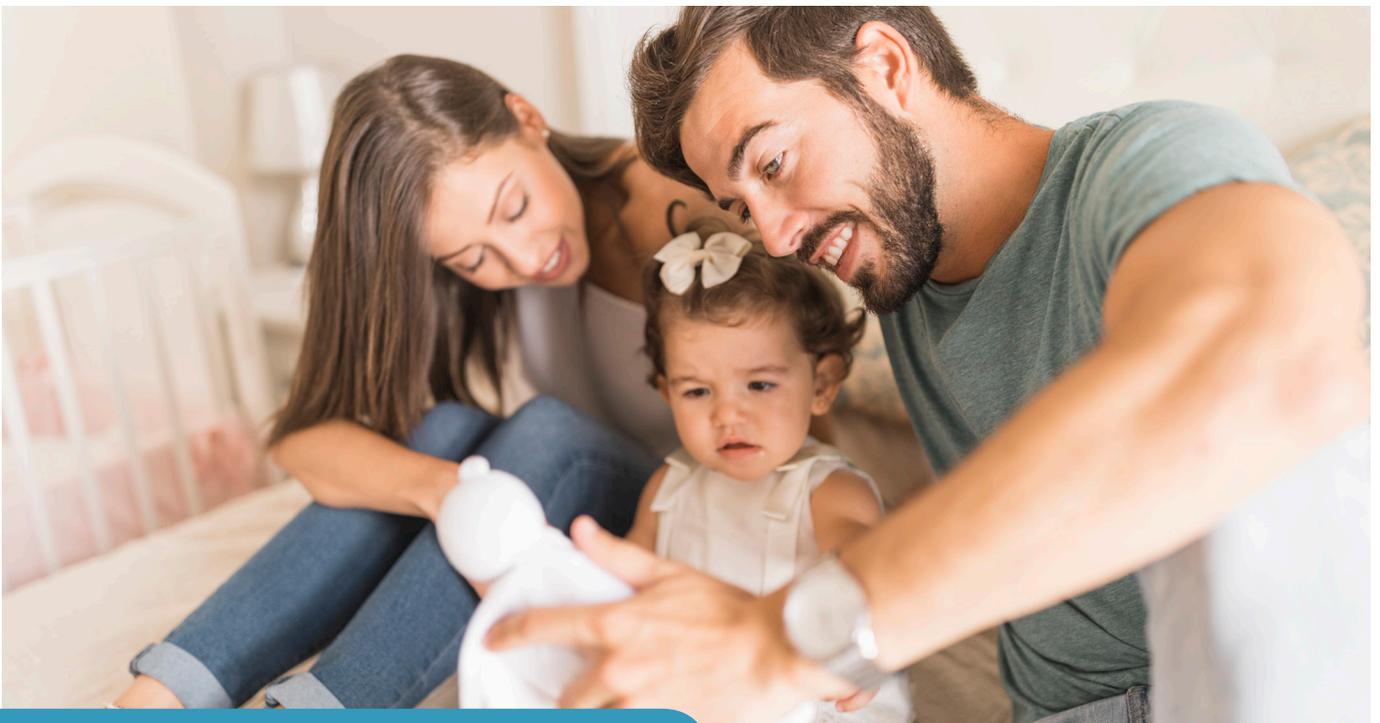


# PETITE ENFANCE Mode d'emploi



INFORMATIONS : PÔLE SOCIAL  
au **03 44 56 29 78**

 [www.saintleudesserent.fr](http://www.saintleudesserent.fr)  
 **villesaintleuofficiel**



## POUR LES PARENTS

### Vous cherchez une assistante maternelle ?

> Rendez-vous sur le site dans la rubrique petite enfance sur :

[www.saintleudesserent.fr](http://www.saintleudesserent.fr)

> Vous souhaitez des informations générales concernant les assistantes maternelles, consultez :

[www.assistante-maternelles.biz](http://www.assistante-maternelles.biz)

### Vous souhaitez un accueil pour quelques heures ?

#### **Bienvenue à la halte-Jeux.**

La halte-jeux les loupiots est située sur le côté de la salle art et culture au 10 avenue Jules Ferry. Elle accueille les enfants de 3 mois à 4 ans pour quelques heures par semaine.

Votre enfant pourra apprendre la socialisation, jouer ou se reposer dans un environnement adapté en compagnie d'autres enfants. Cela lui permettra de s'éveiller par des activités diverses : éveil musical, activités manuelles et motrices. C'est également une bonne préparation à l'école maternelle.

La halte-jeux vous permet d'avoir « du temps pour vous », d'effectuer des démarches, de vous rendre chez le médecin....

#### **Horaires d'ouverture :**

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :  
8H45 . 11H45  
Jeudi : 8H45 . 12H45

Equipe composée d'une Infirmière diplômée d'état (IDE) et d'une animatrice titulaire du CAP Petite Enfance.

Nos partenaires principaux sont la C.A.F de Creil, la Mutualité Sociale Agricole et le Conseil Général de l'Oise.

#### **Tarif horaire :**

**Selon quotient familial**

**Pour inscrire votre enfant,  
contacter Madame DONATI  
au 03 44 56 29 78  
ou [halte-jeux@saintleudesserent.fr](mailto:halte-jeux@saintleudesserent.fr)**



## Vous souhaitez être accompagné ?

**Les services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) sont aux côtés des parents et des jeunes enfants pour les accompagner au quotidien et veiller à leur épanouissement au sein de la cellule familiale.**

Composées de professionnels de la santé et de la petite enfance (*médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, conseillères conjugales et familiales, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants*) ses équipes consultent, conseillent, diagnostiquent et mènent de nombreuses actions de prévention tout au long de l'année, que ce soit en milieu scolaire, dans les Maisons de la Solidarité et des familles ou à domicile.

**Maison Départementale de la Solidarité (M.D.S.)  
Service P.M.I.**

**Parc Marcel Cachin**

51, rue de la république

60160 MONTATAIRE

**03 44 10 40 70**

## Grossesse, maternité et parentalité

**Autour de la naissance d'un nouveau-né, les services de la PMI proposent un accompagnement complet dès les 1ers mois de la grossesse jusqu'au retour de l'enfant à la maison :**

### **Avant la naissance**

Les consultations prénatales et l'entretien prénatal précoce sont ainsi menés par les sages-femmes de la PMI. Ces consultations viennent en complément d'autres dispositifs, comme par exemple les séances de préparation à la naissance, pour accompagner les parents dans leur nouveau rôle et contribuer à l'arrivée du nourrisson dans les meilleures conditions.

### **Après la naissance**

Les services de la PMI restent au contact de la famille, parents et enfants, en proposant une consultation post-natale à la mère, un mois après l'accouchement et des conseils en puériculture.

### **Les groupes d'éveil**

Les groupes d'éveil, encadrés par des éducatrices de jeunes enfants, sont des séances mises en place régulièrement pour favoriser le jeu et l'échange entre parents et enfants. Ils constituent un moment d'écoute et d'échanges pour les parents d'enfants de moins de 4 ans qui peuvent ainsi exprimer leurs attentes ou leurs difficultés.

### **Les permanences de puéricultrices**

Organisées au sein des Maisons de la solidarité et des familles, ces permanences assurées par des infirmières puéricultrices permettent de conseiller et de répondre à toutes les questions des parents (*alimentation, sommeil, éveil...*).

### **Prévention & bien être de l'enfant**

L'autre grande priorité de la Protection Maternelle et Infantile est de veiller à la santé et au bien-être de l'enfant, par des actions de prévention et de dépistages.

Des consultations et des actions de préventions médico-sociales sont organisées tout au long de l'année en faveur des enfants de moins de 6 ans. Organisées en général dans les Maisons de la Solidarité et des familles, elles peuvent également se tenir à proximité du domicile grâce à des consultations mobiles.

En parallèle, des dépistages et des bilans médicaux sont réalisés en milieu scolaire auprès des enfants de 4 ans.

Ils ont pour objectif de détecter au plus tôt chez l'enfant des troubles de la vue, de l'audition, du langage ou du développement et permet de l'orienter le cas échéant vers un spécialiste pour une prise en charge.

**Sur Saint-Leu d'Esserent,**  
cette permanence a lieu à  
l'espace solidarité  
(face à la médiathèque)

**sur RDV**

**03 44 10 40 70**



## POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

### **Vous souhaitez exercer** le métier d'assistant maternel agréé ?

**Il faut adresser un courrier au Président du Conseil Général de l'Oise en expliquant votre motivation.**

Le service vous enverra un dossier à remplir s'il juge votre demande recevable. Après réception du dossier rempli, l'équipe de la P.M.I. (*Protection Maternelle et Infantile*) viendra à votre domicile pour évaluer les conditions d'accueil.

**Président du Conseil  
Général de l'Oise**

31, Rue Cambry  
60000 BEAUVAIS

### Bon à savoir

#### **Droits & obligations**

Pour toutes informations concernant vos droits et obligations (*contrat d'embauche, congés, licenciement, démission, etc.*), rendez-vous sur le site **[www.oise.fr](http://www.oise.fr)**.

Concernant votre agrément (gestion des enfants accueillis, demandes de sa modification, etc.), contactez l'infirmière de secteur à la Maison Départementale de la Solidarité (M.D.S), service P.M.I.

**Maison Départementale  
de la Solidarité (M.D.S.)  
Service P.M.I.**

**Parc Marcel Cachin  
51, rue de la république  
60160 MONTATAIRE  
03 44 10 40 70**